

# DOSSIER DE PRESSE

## L'AGRICULTURE, AU COEUR DU LOIRET

DÉCEMBRE 2019



**Loiret**  
votre Département

**Contact presse :** Cassandre Germain  
cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

# SOMMAIRE

---

- I. **Une agriculture innovante**
- II. **Le Département du Loiret, partenaire de la Chambre d'Agriculture**
- III. **Le Loiret poursuit le financement d'investissements agricoles**
- IV. **Le Conseil départemental soutient les manifestations agricoles**
- V. **Le Département, engagé dans l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT)**
- VI. **Quelques chiffres**

---

## **Un soutien pérenne du Département en faveur de l'agriculture**

Le Conseil départemental, conformément à son projet de mandat 2015-2021, souhaite conforter la place essentielle de l'agriculture dans l'économie loirétaine et préparer au mieux son avenir. En 2019, cette politique bénéficie d'une aide financière de **plus d'un 1 M d'€** de la part du Département.



## I. Une agriculture innovante

---

### 1. Des produits made in Loiret

Le Département du Loiret compte sur son territoire des agriculteurs qui innovent en proposant des produits d'exception dans et hors Loiret.

#### La vodka se fabrique désormais à Outarville

Pauline et Paul-Henri, agriculteurs depuis 2007, avait pour idée de trouver un produit qui leur permettrait de maîtriser toute la chaîne, de la culture à Rungis, voire aux acheteurs directement. Après la vodka, c'est dans la fabrication d'eau de vie de pomme de terre vieillie qu'ils se sont lancés. Ils ont embauché un étudiant en alternance pour développer une clientèle d'épicerie fines. Actuellement, la vodka Faronville est disponible chez deux cent cinquante revendeurs. Certains grands chefs, comme au relais Bernard Loiseau à Saulieu ; Tristan Robreau du Lièvre gourmand et le lycée hôtelier d'Orléans l'utilisent, ainsi que L'Écu de France qui aromatise son pithiviers avec !

#### Vous êtes plutôt pâtes ?

Franck et Soline détiennent une ferme familiale dans laquelle ils cultivent, fabriquent et commercialisent des pâtes, pour une vente sur place, mais aussi sur les marchés de producteurs, de Noël et dans les épicerie. Souhaitant trouver une valeur ajoutée, ils ont décidé d'allier leur produit à du blé, réputé en Beauce. Désormais, le couple propose des pâtes au blé complet, pour le plus grand plaisir des consommateurs. Prochaine étape : de nouvelles formes de pâtes et de nouvelles recettes à base de sarrasin et de petit épeautre. Début 2020, ils proposeront une gamme de produits pour le petit-déjeuner à base d'avoine bio produite à la ferme. Pour se développer auprès des particuliers, le duo compte aussi sur le réseau Bienvenue à la ferme, les épicerie en ligne qui leur achètent leurs pâtes ou possèdent une boutique en ville. Côté restaurateurs, de Chilleurs-aux-Bois à Aix-en-Provence en passant par Rouen et Paris, leurs pâtes s'affichent sur les menus.

### 2. Une activité solidaire

L'agriculture est souvent le labo d'une économie sociale et solidaire.

Par exemple, l'association des Jardins de la Voie Romaine est, depuis 2010, partenaire du Département. Dans le cadre du plan en faveur de l'emploi, le Loiret accompagne les Jardins de la Voie Romaine dans le développement de deux jardins d'insertion.

L'association met en place des chantiers d'insertion, dont l'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle de publics en insertion par la reprise d'un emploi en CDD d'Insertion de 24 à 26 heures hebdomadaires.

L'association mène aujourd'hui deux chantiers d'insertion sur le territoire du Pithiverais :

- Maraîchage biologique (semis, vente et livraison de légumes) : ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2010, il se situe à proximité de l'Aire du Loiret à Beaune-la-Rolande.
- Entretien d'une roseraie, vente et restauration (avec l'ouverture d'un salon de thé / café associatif et d'une boutique de produits locaux) : ouvert depuis juin 2018, il se situe sur le site de la Roseraie de Morailles à Pithiviers-le-Viel.

Avec l'ouverture du second chantier d'insertion, la structure accueille deux fois plus de salariés en parcours vers un retour à l'emploi durable.

En 2019, l'association accompagne 14 bénéficiaires du RSA.

Pour l'année 2019, l'association s'est vu attribuer une subvention totale de plus de 240 000 € de la part du Département, qui mobilise notamment des fonds européens pour développer ces actions.

## **II. Le Département du Loiret, partenaire de la Chambre d'Agriculture**

---

Le Loiret accompagne chaque année la Chambre d'Agriculture par le biais d'une subvention de fonctionnement. Pour 2019, le Département accorde à la Chambre une aide financière de **237 120 €** pour la mise en œuvre d'actions prioritaires, définies conjointement par les deux structures, autour des axes suivants :

- Soutien à l'innovation agricole et protection de l'environnement
- Connaissance des territoires et accompagnement des mutations
- Valorisation des productions locales et attractivité du territoire
- Communication sur l'agriculture loirétaine et ses métiers

En outre, le Département soutient l'action *Loiret Ecoute Active* (LEA), pilotée par la Chambre d'Agriculture. Lancé en février 2015, LEA est un dispositif qui vient en aide aux exploitants agricoles en situation de fragilité dans le Loiret. Des entretiens sont organisés avec des agriculteurs par une équipe de 15 conseillers de la Chambre d'Agriculture, pour les écouter et répondre à leurs besoins et préoccupations, afin de ne pas les laisser seuls face à leurs doutes et difficultés, et anticiper d'éventuelles menaces pour la pérennité des exploitations.

Cette année, le Conseil départemental alloue une subvention de **50 000 €** à la Chambre d'Agriculture pour le soutien à LEA.

Au total cette année, la Chambre d'Agriculture bénéficie d'une aide financière de près de **300 000 €** de la part du Département. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la volonté forte du Département de promouvoir la solidarité territoriale et de prévenir des situations de fragilité sociale dans le monde agricole.

### **III. Le Loiret poursuit le financement d'investissements agricoles**

---

En janvier 2017, le Département du Loiret et la Région Centre-Val de Loire ont signé une convention relative aux aides agricoles pour la période 2017-2020.

Cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe du 7 août 2015, précise les interventions complémentaires de la Région et du Département en matière d'aides économiques agricoles, en cohérence avec les priorités des deux collectivités.

Très attaché au soutien qu'il apporte à l'agriculture, depuis de nombreuses années, eu égard aux enjeux économiques importants qu'elle représente, le Département a souhaité, au travers de ce partenariat avec la Région, renforcer la dynamique du développement agricole de ce territoire.

L'intervention du Département s'inscrit dans le cadre du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE) agricoles piloté par la Région Centre Val de Loire, dont les priorités sont de moderniser les exploitations d'élevage et d'assurer leur performance énergétique, de maîtriser l'utilisation des intrants, de soutenir les investissements de secteurs prioritaires (élevage et productions végétales spécialisées) et ceux permettant d'améliorer les performances économiques et les conditions de travail.

A ce titre, depuis 2017, 73 dossiers d'investissements productifs agricoles loirétains ont ainsi été financés par le Département, pour un montant total de près d'1,4 M d'€ avec pour principal bénéficiaire la filière avicole.

Le Département du Loiret a poursuivi cette action en 2019 et est donc un des principaux financeurs des investissements retenus dans le cadre des appels à projets du PCAE. Pour l'année 2019, 37 dossiers ont été soutenus pour un montant de 693 261 euros.

Le Loiret est un des seuls départements de la Région Centre-Val de Loire à poursuivre son soutien et à mobiliser une enveloppe financière conséquente en faveur de l'économie agricole.

#### **IV. Le Conseil départemental soutient les manifestations agricoles**

---

Le Département s'attache également à poursuivre son aide aux manifestations permettant de promouvoir les métiers de l'agriculture et de valoriser les produits du terroir. Plus de **25 000 €** ont été consacrés par le Département à cette politique en 2019.

À titre d'exemple, en 2019, le Département a financé des manifestations telles que la foire aux rosiers de Bellegarde, les Comices agricoles de Gien et Montargis, la Foire de la Saint-Georges à Pithiviers etc.

#### **V. Le Département, engagé dans l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT)**

---

Le PAT encourage les acteurs des territoires à améliorer l'alimentation de tous. La Chambre d'agriculture du Loiret et le Conseil Départemental du Loiret s'inscrivent dans cette démarche et initient ensemble le projet alimentaire territorial du Loiret afin d'améliorer et de relocaliser l'alimentation des Loirétains.

Il s'agit donc de fédérer et d'accompagner les initiatives en lien avec l'alimentation et de développer les projets alimentaires locaux. L'ambition du PAT vise ainsi à développer la proximité au sein des filières et à créer de la transversalité entre les industriels, les grandes et moyennes surfaces et les agriculteurs. La dynamique collective autour du Projet Alimentaire Territorial permettra, à l'horizon 2020, d'offrir un programme alimentaire pour tous.

Pour mener cette opération, des diagnostics ont été établis dans le courant de l'année 2019 afin d'identifier les besoins en produits locaux des professionnels de la transformation, de la distribution et de la restauration collective.

Une enquête « *Mangeons Loiret* » a également été lancée en septembre 2019 par le Département du Loiret afin de mieux cerner les pratiques et les habitudes alimentaires des Loirétains et évaluer leurs attentes en matière d'alimentation.

Sur la base de l'ensemble de ces études, les actions mises en place permettront de :

- améliorer l'alimentation des Loirétains en leur facilitant l'accès à des produits locaux, de qualité et de saison
- développer l'économie locale en favorisant l'achat de produits agricoles du Loiret par les acteurs du territoire (commerçants, restaurants, industries agroalimentaires, etc.)
- offrir de nouvelles opportunités aux artisans et aux agriculteurs
- augmenter la présence de produits locaux en restauration collective (écoles, collèges, lycées, entreprises, établissements de santé)

## VI. En chiffres

---

- **1 005 581 €** : montant de l'aide consacrée par le Département à l'agriculture en 2019
- **237 120 €** : subvention du Département à la Chambre d'Agriculture pour son fonctionnement 2019
- **50 000 €** : subvention du Département à la Chambre d'Agriculture pour l'action LEA en 2019
- **693 261 €** : subvention allouée pour le soutien du Département aux investissements agricoles en 2019
- **25 200 €** : aide accordée en 2019 pour soutenir les manifestations agricoles



Département du Loiret  
45945 Orléans  
Téléphone 02 38 25 45 45  
[www.loiret.fr](http://www.loiret.fr)